



### ■ Secteurs prioritaires : l'appel de Culture Viande entendu

Un troisième confinement en un an. Emmanuel Macron a annoncé, ce mercredi 31 mars, un reconfinement du pays pour quatre semaines, afin de tenter de juguler la troisième vague de la pandémie. Parmi les annonces, celle de la fermeture pour trois semaines des établissements scolaires et des crèches, a d'emblée préoccupé tout particulièrement nos entreprises. Culture Viande est intervenu le 2 avril auprès du Ministère de l'Agriculture, afin : - d'appeler au maintien en activité des assistantes maternelles pour la garde d'enfant à domicile ; - et d'obtenir le classement « prioritaire », des activités essentielles à l'alimentation des Français, comme celle des entreprises des viandes. Ceci, afin de permettre la garde des enfants des salariés du secteur alimentaire, au même titre que ceux des soignants. Le gouvernement a réagi favorablement, avec notamment le maintien en activité des assistantes maternelles. « Nous avons souligné avec force que faute de ce dispositif, nous assisterons dans nos établissements à un niveau d'absentéisme record qui désorganiserait toute la production et nous empêcherait de remplir pleinement notre mission essentielle de nourrir l'ensemble des Français et d'approvisionner nos clients » a déclaré Gilles Gauthier, Président de Culture Viande\*. (\*) Extrait du Communiqué de Culture Viande.

# ■ Espagne : une production de porcs mâles entiers très encadrée

La Commission « Castration » mise en place par INAPORC a auditionné il y a quelques jours la filière porcine espagnole

sur sa production de porcs mâles entiers. L'Espagne a montré sa maîtrise de ce type de production et nous en a révélé les règles strictes d'application en matière de génétique, d'alimentation, de conditions d'élevage et d'abattage. Ce pays a également montré son attachement à sécuriser sa production de charcuterie et de viande fraiche : la filière espagnole a ainsi indiqué que les viandes issues de porcs mâles entiers sont destinées à l'exportation. La charcuterie espagnole, ainsi que la viande fraiche destinée à la (\*) maximum (\*\*) moyenne consommation nationale est élaborée à partir de femelles et porcs

Porcs mâles entiers: comparaison Espagne/France

|         | AGE DES<br>ANIMAUX | POIDS VIFS             | POIDS<br>ABATTAGE     |  |
|---------|--------------------|------------------------|-----------------------|--|
| ESPAGNE | 149 JOURS (*)      | 110 KG (*)             | 90 kg <sup>(*)</sup>  |  |
| FRANCE  | 180 JOURS (**)     | 125 KG <sup>(**)</sup> | 97 kg <sup>(**)</sup> |  |

castrés, sélectionnés dans deux gammes de poids vifs : 170 kg et 125 kg. Pour sécuriser ses viandes issues de porcs mâles entiers, l'Espagne applique en matière de conditions d'élevage et d'abattage des règles strictes. Ces règles sont beaucoup plus restrictives que celles appliquées dans nos élevages (cf. tableau ci-contre).

#### ■ Les abattages en léger rattrapage en février (+1,4%)

Après un mois de janvier orienté à la baisse (-7,35%) par rapport à janvier 2020, et malgré une hausse des abattages totaux de gros bovins sur le mois de février (+1,40%), les abattages restent en recul depuis le début 2021 (-3,23%).

| Abattages contrôlés<br>(téc) | Février | Février | VARIATION<br>2021/2020<br>Février | Depuis janvier |
|------------------------------|---------|---------|-----------------------------------|----------------|
| (icc)                        | 2021    | 2020    |                                   |                |
| Veaux de boucherie           | 13 359  | 13 664  | -2,2%                             | -5,9%          |
| Gros bovins                  | 96 100  | 94 714  | 1,5%                              | -3,9%          |
| Génisses                     | 17 051  | 16 635  | 2,5%                              | -6,4%          |
| Vaches                       | 47 062  | 47 467  | -0,9%                             | -5,7%          |
| Vaches laitières             | 22 695  | 23 287  | -2,5%                             | -6,7%          |
| Vaches allaitantes           | 24 367  | 24 180  | 0,8%                              | -4,7%          |
| Bœufs                        | 4 343   | 4 000   | 8,6%                              | 3,7%           |
| Taurillons                   | 25 360  | 24 370  | 4,1%                              | -0,1%          |
| Taureaux                     | 2 284   | 2 242   | 1,9%                              | 2,3%           |
| Porcins                      | 175 569 | 176 367 | -0,5%                             | -3,5%          |
| Coches et verrats            | 4 691   | 4 407   | 6,4%                              | 2,6%           |
| Porcelets                    | 346     | 241     | 43,6%                             | 21,8%          |
| Porcs charcutiers            | 170 532 | 171 719 | -0,7%                             | -3,7%          |
| Ovins                        | 5 9 1 8 | 5 662   | 4,5%                              | 2,1%           |
| Agneaux                      | 4 932   | 4 650   | 6,1%                              | 3,6%           |
| Ovins de réforme             | 986     | 1 012   | -2,6%                             | -4,8%          |
| Caprins                      | 632     | 619     | 2,10%                             | -0,6%          |
| Equidés                      | 125     | 157     | -20,4%                            | -24.2%         |

Parmi les gros bovins, les vaches laitières baissent (-2,20%). Les abattages de février des vaches allaitantes sont en légère hausse (+0,61%). Les gros bovins mâles sont en hausse. A noter le rattrapage des abattages de JB qui augmentent (+3,93%), après avoir affiché une baisse du même ordre en janvier. Les abattages de veaux de **boucherie** restent en baisse (-2,51%). Le poids moyen de la carcasse est à 143 kg, soit légèrement supérieur à celui de 2020 (142,6 kg). Le cumul sur les deux premiers mois est négatif (-6,22%). Les abattages d'ovins sont en hausse (+4,42%), dont ceux des agneaux (+5,59%) et des ovins de réforme (- 3,63%). Les abattages contrôlés de porcins sont en recul (-0,74%) avec un poids moyen de 94,75 kg pour les **porcs charcutiers**. Les abattages de **porcelets** sont en forte hausse (+12,85%) avec un poids moyen élevé par porcelet de 21,09 kg. Les abattages de caprins sont en baisse (-4,25%), en raison de la baisse des abattages de chevreaux (-4,86%) et de chèvres de réforme (-1,17%). Article in extenso : ici.

# ■ Journée technique ACTIA : Eau & Agroalimentaire

L'ACTIA organise le 15 avril une journée technique (en visioconférence) dédiée à l'eau en agroalimentaire : la réduction de sa consommation, sa réutilisation et sa valorisation. Programme et modalités d'inscription ici



## ■ Adoption des 14 premiers articles de la loi Climat et résilience

Les députés ont adopté ce 2 avril les 14 premiers articles du projet de loi « Climat et résilience » qui continue à être discuté cette semaine avant son passage au Sénat. Le caractère obligatoire de l'affichage des impacts environnementaux, prévu par l'article 1, est maintenu. Les méthodes de calcul et les modalités d'affichage seront définies pour chaque catégorie de produits et services à l'issue d'une expérimentation d'une durée de 5 ans à partir de la publication de la loi (hors expérimentation en cours donc). Un amendement à l'article 11 stipule : « Pour inciter les acteurs concernés à favoriser le vrac aux emballages plastiques à usage unique, à partir de 2025, les emballages mentionnés au I constitués pour tout ou partie de polymères ou de copolymères styréniques sont interdits ». Cet amendement, retenu contre l'avis du gouvernement, repose sur deux arguments : la toxicité supposée du polystyrène et sa non-recyclabilité. Pourtant le styrène est autorisé au contact alimentaire par le règlement européen CE/2011/10, sans limite de migration spécifique associée. De plus, de nombreuses initiatives sont engagées, en France notamment, pour permettre la recyclabilité de cette résine.

### ■ Rapport IDDRI: alimentation durable

Le 24 mars l'IDDRI - think tank indépendant - présentait un rapport sur *La transformation juste des systèmes alimentaires*. L'analyse porte sur deux secteurs, les bovins lait et les grandes cultures qui représentent à eux deux 70% de la SAU française et 40% de la création de valeur. Deux scénarios, basés sur la stratégie bas-carbone, ont été développés: - un scénario « France dual » où l'enjeu climat domine, le tissu industriel reste marqué par la concentration et la compétitivité prix et le secteur agricole est spécialisé; - un scénario « Recomposition » où l'approche est multifonctionnelle (climat, biodiversité, santé), la production plus locale et plus intensive en emplois, les exploitations plus diversifiées. Dans les deux scénarios, la part de viande et de produits transformés dans la ration alimentaire est diminuée (davantage dans le second scénario). Pour les auteurs, seul le scénario « Recomposition » permet une augmentation des emplois (agricoles et agroalimentaires) avec maintien des revenus sans subvention et avec une reconquête de la biodiversité. En contrepartie cependant, les prix alimentaires augmentent. Les auteurs admettent tout de même que les conditions sociales et politiques d'une telle transition sont nombreuses et complexes. *Rapport et webinaire disponibles ici : Vers une transition juste des systèmes alimentaires - Enjeux et leviers politiques pour la France | IDDRI.* 

2